

<u>Formalités administratives</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Financement</u>	<u>Associations spécifiques et fondations</u>
Création, Évolutions,	Dirigeants et responsables, Bénévoles, volontaires et salariés, Assurance et responsabilité, Organisation d'événements,	Collecte de fonds (cotisations, dons, subventions), Activités commerciales (buvettes, loteries, braderies),	Associations reconnues d'utilité publique et fondations, Associations sous régime légal spécial, Associations représentatives,

Actualités

Comment faire si...

- > [Je crée une association](#)
- > [J'organise une manifestation associative](#)
- > [plus](#)



Hôtel de ville

Allée du Bois d'Ariste
64230 Lescar
05 59 81 57 00

HORAIRES

:
Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h